

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS-SAINTE-PÈRE
LE PAPE LÉON XIII

(suite en fin.)

Au dernier siècle, d'importants succès furent aussi remportés sur les forces turques, soit à Temesvar, en Pannonie, soit à Corcyre, en des jours consacrés à la sainte Vierge Marie et grâce à la récitation du Rosaire. C'est en reconnaissance de ces faveurs que Clément XI, notre prédécesseur, étendit à toute l'Eglise l'obligation de célébrer la fête de Notre-Dame du Rosaire.

Si donc il est bien reconnu que cette prière est particulièrement agréable à la sainte Vierge, qu'elle est surtout efficace pour la défense de l'Eglise et du peuple chrétien et qu'elle obtient toutes sortes de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas étonnant que plusieurs de Nos prédécesseurs se soient appliqués à la répandre et à la recommander par des éloges magnifiques. Urbain IV a attesté qu'il n'y a pas de jours où le Rosaire ne procure quelque avantage au peuple chrétien. Sixte IV a dit que cette manière de prier procure l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et détourne les dangers qui menacent le monde. Léon X a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses : et Jules III l'a appelée la gloire de l'Eglise. Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire que, par la diffusion du Rosaire, les fidèles enflammés par la méditation, réchauffés par la prière, sont devenus d'autres hommes : les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat. Enfin Grégoire XIII a déclaré à son tour que le Rosaire avait été institué par saint Dominique pour apaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Emus de ces pensées et des exemples de Nos prédécesseurs, Nous avons cru très opportun d'ordonner, en ce temps, des prières solennelles, afin qu'en invoquant la sainte Vierge par la récitation du Rosaire, nous obtenions de son Fils Jésus-Christ un semblable secours contre les dangers qui Nous menacent. Vous savez Vénérables Frères, les graves épreuves auxquelles l'Eglise est journellement exposée : la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même, qui est le bien suprême et le principe de toutes les autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls. Non seulement vous connaissez notre situation difficile et nos angoisses, mais votre charité vous porte à vous y associer et à y prendre part.

Car c'est une chose des plus douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, entraînées par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle.—Nous avons, de nos jours, autant